

Conférence de Consensus

25 & 26
JUN 2010

PARIS

L'examen psychologique et
l'utilisation des mesures en
psychologie de l'enfant

Le Journal des Psychologues - septembre 2009 n°270

Conférence de consensus en Psychologie 2008 – 2010

***Thème : l'examen psychologique et les utilisations des mesures
en psychologie de l'enfant***

Petit rappel pour mémoire

Présentée ici même dans ces colonnes¹ il y a juste un an en septembre 2008, la démarche de Conférence de consensus en psychologie de l'enfant est aujourd'hui largement engagée et devrait terminer une première grande phase de son parcours à la fin de cette année 2009. Reprenons pour mémoire les principales étapes de ce processus démocratique et participatif, conduit à l'initiative de la FFPP - Fédération Française des Psychologues et de Psychologie avec les autres principales associations et organisations professionnelles regroupant des psychologues de l'enfance : SFP Société Française de Psychologie, AFPEN Association Française des Psychologues de l'Education Nationale, ACOP-F Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues de France, PsyCliHos Association des Psychologues Cliniciens Hospitaliers. D'autres organisations ou associations suivent de près la démarche et, soucieuse de son aboutissement, accompagnent son parcours, sans pour autant pouvoir s'y engager directement.

Ce qu'est une Conférence de consensus

C'est une méthode participative bien connue des acteurs démocratiques : le processus trouve sa source dans un questionnement fondamental, un thème qui prête à débat dans un domaine dont les implications citoyennes, sociales, morales et éthiques sont importantes. Nés en Allemagne et au Danemark dans les années soixante-dix à l'initiative du sociologue P. Diener, les premiers « jurys de citoyens » ont connu depuis des évolutions sensibles pour prendre, dans la plupart des pays, des formes diverses habilitées le plus souvent par les institutions scientifiques et les organisations internationales.

En février 2008 ont eu lieu à Paris des journées internationales d'études sur *Généalogies de la démocratie participative*, qui montrent que cette forme d'expression citoyenne semble, au plan international, s'institutionnaliser dans la durée et dans une dynamique qui diffère de la spontanéité et du caractère contestataire des mouvements

¹ Le Journal des Psychologues n° 260 – septembre 2008

sociaux ou de la défense des intérêts catégoriels ou particuliers. Il s'agit là d'une forme de démocratie directe qui complète, renouvelle ou représente même une alternative à la démocratie électorale ou représentative traditionnelle.

En France, la démocratie participative a pris une orientation forte dans le monde académique et scientifique. Les domaines de la santé, de l'éducation ou encore du droit, pour ne retenir que les plus visibles, se sont engagés activement dans ce processus collectif de réflexion et de proposition considéré comme un moyen élaboré et éclairé de participer au débat scientifique, professionnel et social et d'influencer les décisions politiques. En médecine, et notamment en psychiatrie, les conférences de consensus sont fréquentes, et la plupart des démarches dans les autres domaines, notamment en sciences humaines et sociales, se sont inspirées du modèle médical qu'elles ont adapté. Ainsi dans l'éducation : conférence de consensus sur *L'enseignement de la lecture à l'école primaire* en 2003 organisée par le PIREF (Programme Incitatif de Recherche en Education et Formation) ; ou dans le droit : *Les bonnes pratiques judiciaires de l'expertise civile* en 2007 organisée par la Conférence des Premiers Présidents de cours d'appel.

Le terme de « consensus »² est certes ambivalent, mais il est clarifié par la démarche et le questionnement critique, inhérents au processus participatif : la conférence de consensus ne recherche pas systématiquement le « consensus », au sens commun que cela pourrait sous-entendre, mais elle inclut toutes les diversités de points de vue, engage chaque partie prenante à considérer le problème sous un angle nouveau, recherche les espaces de convergence et laisse bien entendu la possibilité d'émettre des opinions divergentes.

L'objectif final de ce travail collectif est de proposer une synthèse des connaissances, d'aboutir à une représentation éclairée de ce que pensent les psychologues et la société sur une problématique précise : celle des attentes professionnelles et sociales de la mesure en psychologie de l'enfant et de ses utilisations. Un regard neuf, un exposé équitable des alternatives, des propositions d'actions à entreprendre pour assurer des évolutions favorables et des pratiques éclairées et, in fine, une implication et des choix possibles : le processus devrait aboutir à une déclaration de consensus rendue publique sous la forme d'un rapport écrit, rédigé en toute indépendance par le panel de membres du jury faisant office de « citoyens éclairés ». La finalité est bien entendu, et en tout premier lieu, sa prise en compte par les psychologues, puis par les décideurs, les acteurs sociaux, le législateur, le gouvernement.

Thème, méthodologie et fonctionnement

Méthode standardisée de conduite scientifique d'un processus de réflexion collective visant à débattre de questions controversées et à aboutir à des recommandations publiques : telle est la définition proposée en juin 2006 dans le colloque « Sciences & sociétés en mutation » sous l'égide du CNRS. Ce que nous écrivions ici même il y a un an est plus que jamais confirmé : « la conférence de consensus vise à dégager au sein de la communauté concernée les points d'accord et de divergence relatifs à des questions majeures et des pratiques qui leur sont associées. Elle doit permettre de générer et de diffuser les informations de nature à faire changer les pratiques inappropriées, dans le but d'améliorer la qualité des interventions auprès du public ».

Evaluer en toute équité, impartialité et transparence un thème qui prête à débat, donner des avis, proposer des recommandations et formuler des préconisations sur les questions éthiques, juridiques, scientifiques et sociales liées au développement des pratiques professionnelles et des techniques, tels sont les objectifs fondamentaux visés par la démarche. Tâche importante et difficile : la méthode mise en place doit donc délimiter le thème, identifier et formuler les questions, mettre au point le fonctionnement des groupes d'experts, assurer l'objectivité et l'impartialité des travaux et des expertises, rendre enfin

² Consensus : accord et consentement du plus grand nombre ; accord entre plusieurs personnes – Dictionnaire Le Larousse

accessibles aux professionnels puis au grand public les principales conclusions et recommandations.

L'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant connaissent aujourd'hui des risques graves d'instrumentalisation. Les dérives dont ils sont l'objet inquiètent vivement les psychologues de l'enfance et certains partenaires sociaux : les questions de conduites et de pratiques professionnelles, de transmission des données chiffrées qui en sont issues, d'exigences abusives d'informations psychologiques dans les institutions ou les services, nécessitent une analyse approfondie de ce sujet complexe et périlleux. La méthode de travail s'est vite imposée au groupe qui s'est ensuite constitué, avec le soutien des associations, en comité d'organisation.

Les 13 membres³ du comité d'organisation de la Conférence de consensus, après accord, en ont donc déterminé la problématique (clarification du titre et choix des questions). La sélection des experts (personnes ayant le plus de savoir et d'information sur le sujet) s'est faite sur deux modes : celui de la cooptation des professionnels, universitaires et praticiens reconnus, spécialistes du domaine de l'évaluation en psychologie de l'enfant, et celui de la sélection après appel à candidatures largement diffusé (été 2008). Ainsi, savoirs théoriques et conceptuels, grande expérience clinique et savoir pratique ont-ils été conjugués, dans le souci de la diversité et des différents modèles et domaines de référence.

Près de 60 experts (voir ci-après le tableau de la composition des groupes d'expertise) réfléchissent et travaillent depuis un an dans les 6 groupes d'expertises. Ceux-ci ont des modes de fonctionnement assez divers (fréquences des réunions, modalités de travail, élaboration, échanges d'informations et de réflexions, rédaction ...) qui dépendent fortement du profil des équipes, de leur constitution et du « style » d'animation et de conduite propres à chaque couple de responsables.

Invités par le comité d'organisation, les responsables des groupes d'expertise ont été réunis en février 2009 à Paris et ont rendu compte de l'avancement de leurs travaux, ainsi que des éventuelles difficultés auxquelles ils pouvaient se trouver confrontés. Cet échange a permis un large tour d'horizon et la conjugaison des premières expériences : moment utile car cette Conférence de consensus est la première engagée en psychologie et tous ceux qui sont inscrits dans ce processus ont bien conscience d'innover et de participer à une expérience qui construit la psychologie en France. Mais il y a aussi le sentiment parfois partagé « d'essayer les plâtres » et de manquer à certains moments de modèle ou de référence. La situation novatrice et sans précédent présente néanmoins un avantage : celui de mobiliser fortement les psychologues pour atteindre dans les meilleures conditions les objectifs fixés.

Le calendrier prévisionnel des travaux prévoit une échéance fin décembre 2009 pour la remise des rapports d'expertises par chacun des groupes. Ces rapports, appelés « textes longs », doivent rendre compte en 25 pages chacun d'un état des lieux du thème traité, des méthodes employées pour l'étudier et surtout des questions d'actualité scientifique, sociale et morale qui se posent à son propos. Ce qui relève de l'assise scientifique sera distingué de ce qui appartient aux pratiques professionnelles usuelles ou encore aux stéréotypes

³ Comité d'organisation de la Conférence de Consensus : **Robert Voyazopoulos**, Psychologue, Education nationale, enseignant à l'EPP Paris, Responsable du comité d'organisation de la Conférence de consensus, **Thierry Boy**, conseiller d'orientation-psychologue, chargé de recherche et d'enseignement, INETOP, Paris - **Michèle Carlier**, Professeur de psychologie, Aix-Marseille Université et Institut universitaire de France - **Francine Corman**, Psychologue, Education nationale, Lille - **Georges Cagnet**, Psychologue, ex-responsable pédagogique DEPS – Université Paris-Descartes, enseignant à l'EPP Lyon - **Florence Dubois**, Psychologue, Education nationale, Lille - **Nicole Duplant**, Psychologue, Hôpital Pitié Salpêtrière AP-HP, Paris - **Roland-Ramzi Geadah**, Psychologue, enseignant à l'EPP Paris, directeur du CICERF - **Roger Lécuyer**, Professeur de psychologie, Université Paris-Descartes - **Claire Meljac**, Psychologue, chercheur, UPPEA - Hôpital Ste-Anne, Paris - **Benoît Schneider**, Professeur de psychologie, Nancy Université - **Léonard Vannetzel**, Psychologue, doctorant Université Vincennes-Saint-Denis, Service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Hôpital de la Salpêtrière, Paris - **Catherine Wieder**, Maître de conférences HDR en psychologie, Université de Franche-Comté.

culturels. Les perspectives d'évolution seront soulignées, de même que les réponses éventuelles destinées à les accompagner.

Le comité d'organisation vérifiera (printemps 2010) que les textes longs remis par chacun des groupes d'expertise seront adaptés sur le plan formel à la demande (réponses à la question étudiée, références scientifiques, standardisation, mise en forme ...), sans intervention sur le fond et le contenu. Ces textes et leurs premières lectures resteront confidentiels jusqu'aux exposés oraux et public des travaux d'expertise par les groupes devant le jury lors du colloque.

Au cœur de la Conférence de consensus : le jury et son président

Les groupes d'expertise étant maintenant bien engagés dans leurs missions, le comité d'organisation procède depuis quelques semaines à la préparation et l'organisation du colloque public et à la constitution du jury.

La démarche de Conférence de consensus implique la présentation des travaux d'expertise devant un jury dont les membres, impartiaux, sont représentatifs d'une part de la population professionnelle concernée, et d'autre part de l'ensemble des citoyens préoccupés par le thème qui fait débat. Les membres du jury seront donc prochainement choisis par le comité d'organisation dans les deux registres de compétences : les premiers, psychologues, pour leur connaissance approfondie du sujet abordé et des questions scientifiques, cliniques, professionnelles, sociales et éthiques qui lui sont liées ; les seconds, représentants de la société civile et d'autres domaines professionnels (santé, éducation, médias, droit, ...), pour leurs réflexions personnelles, leur engagement social, leurs compétences incontestées dans le domaine des sciences humaines et morales.

Le président du jury a un rôle central : il doit s'assurer des bonnes conditions du déroulement du colloque public (temps de parole, approfondissement, questions, précisions, discussion ...) et rester garant de la qualité et de l'objectivité des présentations et des échanges.

A partir des textes longs, des exposés publics et des échanges, il aura la charge, avec les membres du jury, au cours d'une réunion qui se tiendra à huit clos en septembre 2010, de rédiger la synthèse des travaux et les recommandations qui seront rendues publiques (« texte court » de 5 pages environ).

Jacques Grégoire, Psychologue, Professeur de psychologie à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) a accepté la fonction et la responsabilité de président du jury. Les membres (de 15 à 20 selon les prévisions) sont en cours d'invitation et la liste définitive devrait être établie et communiquée en novembre prochain.

Un moment déterminant : le colloque public - 25 & 26 juin 2010

Les dates sont aujourd'hui retenues, mais le lieu reste encore à préciser (plusieurs projets sont encore actuellement à l'étude). Ce sera le moment fort de la Conférence de consensus : après plus de deux ans de réunions, de travaux individuels et de groupe, d'engagements personnels et collectifs, d'activités intellectuelles, de lectures, de réflexions ... la communauté professionnelle des psychologues pourra se réunir autour de ses représentants éclairés et experts, dans un esprit de souci commun, d'ouverture et de débat, pour partager les connaissances scientifiques et les contributions pratiques, cliniques et éthiques, et développer, dans l'intérêt des enfants, des familles et du corps social ce qu'on appelle parfois « les bonnes pratiques professionnelles ».

Un enjeu important

Le comité des affaires scientifiques de l'European Federation of Psychologists Associations – EFPA, ainsi que l'International Test Commission - ITC ont, en tant

qu'instances scientifiques, apporté leur reconnaissance et leur soutien. Les hautes autorités directement concernées par le travail des psychologues et garantes des pratiques dont les préconisations et les recommandations seront publiées (ministères concernés, Assemblée nationale, Sénat) sont en cours de sollicitation.

Un grand programme de communication et de médiatisation est prévu pour diffuser le plus largement possible le « texte court », auprès des psychologues, auprès du monde associatif et professionnel de l'enfance, et vers les acteurs politiques et les décideurs sociaux, dès sa mise à disposition par le jury en septembre 2010.

Une dynamique forte anime la Conférence de consensus. Notre profession y montre sa maturité et sa capacité à conduire des actions collectives, responsables, avec intelligence, objectivité et sens démocratique.

L'enjeu est de taille : nous serons très nombreux au rendez-vous de juin 2010, conscients de notre engagement professionnel et social, de notre visibilité et du regard des autres.

Robert Voyazopoulos

Responsable du comité d'organisation de la Conférence de consensus

voyazopoulos@free.fr

Colloque public
Conférence de consensus en psychologie
L'examen psychologique et les utilisations des mesures
en psychologie de l'enfant
vendredi 25 et samedi 26 juin 2010
Lieu envisagé : Paris
Nombre limité de places.
Renseignements et pré-inscriptions (tarif à l'étude)
auprès des organisations professionnelles SFP, AFPEN, ACOP-F
ou de la FFPP siege@ffpp.net
